

INFORMATIONS AUX PARENTS

Année scolaire 2025-2026

Rentrée – Lundi 1er septembre 2025

Les services périscolaires (Garderies ; Cantine) sont organisés et gérés par la commune, avant et après le temps scolaire. Ces services ne sont pas obligatoires.

- **GARDERIES : Ouvertes à tous les enfants scolarisés et présents à l'école.**
Horaires des garderies : 7h30 – 8h20 / 11h30 – 12h15 / 16h30 – 18h30
- **CANTINE : Service accessible à tous les enfants scolarisés dès la classe de petite section et présents la journée.**

INSCRIPTIONS

Vous devez effectuer cette démarche chaque année, auprès du service Enseignement,

du 2 juin au 16 juillet 2025 et à partir du 18 août 2025

lundi – mercredi : 8h30 à 12h00

mardi – jeudi – vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Garderies & Cantine : Fiche disponible sur le site de la ville et sur « Parents Services Tournon ».

RESERVATIONS & ANNULATIONS

Elles seront possibles à compter du 18 août 2025 sur le site « Parents Services Tournon » si vous réunissez les deux conditions suivantes :

- Avoir rempli et retourné la fiche de renseignements signée et accompagnée des justificatifs demandés au service enseignement par voie postale ou par courriel : enseignement@tournon-sur-rhone.fr
- Être à jour des factures de l'année précédente.

A défaut vous ne pourrez accéder aux réservations.

JOUR DE LA RENTREE – Lundi 1er septembre 2025 les réservations devront être effectuées au plus tard :

Cantine -mercredi 27 août 2025 – 19h00

Garderies – dimanche 31 août 2025 – 21h00.

JOURS SUIVANTS :

- Cantine : réservations ou annulations au plus tard la veille avant 9h30 et le vendredi avant 9h30 pour le repas du lundi.
- Garderies : réservations ou annulations au plus tard la veille avant 21h00.

TARIFS :

Les tarifs des différents services périscolaires (garderies ; cantine) seront fixés par décisions.

Le règlement intérieur des services périscolaires ainsi que les tarifs applicables au 1^{er} septembre seront consultables sur le site de la Ville (www.ville-tournon.fr).